



Réf : 2019.099/TG



Paris, le 23 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Révision du plan loup

Maintenant il nous faut des réponses !

Le groupe national loup se réunira le 28 mai 2019 à Lyon pour travailler sur la révision tant attendue par les éleveurs du plan national loup.

En amont de la précédente réunion de février 2019, le CAF Loup (FNSEA/FNO/FNB/FNC/JA/APCA) avait envoyé une liste de demandes à laquelle le préfet coordonnateur n'a pas répondu, s'enfermant dans une approche technocratique plutôt que d'apporter de réelles solutions pour permettre à l'élevage à l'herbe en plein air de subsister. Plus de 12 000 bêtes tuées en 2018 et déjà plus de 1 600 fin avril 2019 ! Et, le loup devient de plus en plus audacieux au vu et au su de tous, en s'approchant des habitations, des villes et en s'introduisant dans les bergeries.

Le CAF demande au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de cesser leurs tergiversations et d'agir pour réduire l'angoisse des éleveurs qui ruine leur santé et qui détruit leur vie de famille ; beaucoup sont en burn-out. Ils doivent emboîter le pas des pays européens qui soutiennent activement le pastoralisme face au loup, notamment l'Allemagne qui envisage des mesures drastiques, allant jusqu'au prélèvement de meutes pour aboutir à zéro attaque !

Le CAF loup exige que la révision du plan loup acte, notamment :

- La suppression de tout plafond pour les tirs de défense et de prélèvement ;
- Une mise en œuvre simplifiée des tirs de défense renforcée (dès la 1^{ère} attaque) et le déclenchement des tirs de prélèvement tout au long de l'année, y compris dans les cœurs de parcs nationaux ;
- La possibilité pour les éleveurs d'utiliser des lunettes de tir à visée thermique, aujourd'hui réservées aux seuls lieutenants de louveterie et agents de l'ONCFS ;
- La démultiplication de la brigade loup sur tous les territoires prédatés pour renforcer l'appui aux éleveurs ;
- Le refus de toute forme de conditionnalité des indemnisations des dommages du loup ;
- L'amélioration de la reconnaissance des attaques sur les bovins ;
- Des mesures de gestion du loup applicables partout sur l'ensemble du territoire.

Ensauvagement des territoires ou maintien d'une vie harmonieuse modelée par les Hommes : le gouvernement doit faire un choix. Un choix lourd de conséquences pour l'avenir de toute une profession et de la ruralité de notre pays !

Contacts presse

APCA : Iris Roze – 01 53 57 10 51

FNB : Eric Chapelle - 06 72 91 60 04

FNC : Armelle Renard - 06.70.13.28.68

FNO : Marylène Bezamat - 06 03 99 62 07

FNSEA : Marion Fournier - 07 60 29 56 17

JA : Thomas Debrix – 06 68 66 15 83